

AVIS DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le jeudi 2 juillet 2020, conformément à l'article L 121-10 (alinéas I-II-III) du Code des Communes, Monsieur Alain DALMAS, Maire de GARONS, a adressé une convocation pour la réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020 à 8h00, dans la salle prévue à cet effet.

Fait à Garons, le 2 juillet 2020.

Présents tous les membres sauf : Madame Viviane XAYKAO qui donne procuration à Monsieur Yves RODRIGUEZ, Madame Marie-France RAINVILLE qui donne procuration à Monsieur le Maire, Madame Nathalie PADE qui donne procuration à Monsieur Jean-Max MARCOUREL et Madame Elisabeth BIAGETTI qui donne procuration à Madame Aline BASTIDA.

Absents excusés : Mesdames Jessica CHARLEMOINE, Marlène VALENZA et Monsieur Guillaume TARDIEU.

Secrétaire de séance : Jean-Max MARCOUREL.

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

**Objet de la délibération DE202007 01 – DESIGNATION DES DELEGUES
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES
ELECTIONS SENATORIALES**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal (15) et de leurs suppléants (5) en vues des élections sénatoriales.

Il indique qu'une seule liste a été déposée :

- Liste conduite par Monsieur Alain DALMAS.

Il rappelle qu'en application de l'article R.133 du Code Electoral, un bureau électoral doit être constitué, présidé par le Maire et les deux Conseillers Municipaux les plus âgés (Messieurs Julien BUIL et Jean-Pierre BENEDETTI) et les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes (Madame Christel PEREZ et Monsieur Saad AMARA).

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote à bulletin secret, à l'unanimité (avec 24 voix pour la liste conduite par Monsieur Alain DALMAS)

DECIDE

ARTICLE 1 : de désigner les délégués titulaires (15) suivants :

- *DALMAS Alain*
- *GAUDE Josiane*
- *RODRIGUEZ Yves*
- *MALIGE Brigitte*
- *MARCOUREL Jean-Max*
- *CHAPEYRON Jacqueline*
- *BENEDETTI Jean-Pierre*
- *BASTIDA Aline*
- *JARRY Michel*
- *RAINVILLE Marie-France*
- *BUIL Julien*
- *BOYER Monique*
- *AMARA Saad*
- *BIAGETTI Elisabeth*
- *QUENIN Michel*

ARTICLE 2 : de désigner les délégués suppléants (5) suivants :

- *PADE Nathalie*
- *TARDIEU Guillaume*
- *VALENZA Marlène*
- *LASSERRE Alain*
- *PEREZ Christel*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 20.

Fait à Garons, le

15 JUL. 2020

Alain DALMAS

Maire de Garons

